SIRTOM DU LAONNOIS

LABEL QUALITÉ COLLECTE QualiPlus

J'agis pour la prévention : je réduis mes impressions !

RAPPORT D'ACTIVITE

Sur les prix et la qualité du service public d'élimination des déchets
(décret 2000-404 du 11 Mai 2000)

2013

SIRTOM DU LAONNOIS – FAUBOURG DE LEUILLY – 02000 LAON

www.sirtom-du-laonnois.com

SOMMAIRE

PREAMBULE **Page 3-5**
Présentation du Sirtom du Laonnois Page 4
Périmètre d'intervention du Sirtom du Laonnois au 31 Décembre 2013 Page 5
Les événements marquants Page 5
INDICATEURS TECHNIQUES **Page 6-31**
L'organisation de la collecte des déchets en porte à porte Page 6
Quelques éléments de synthèse Page 8
↳Evolution du gisement en tonnes de déchets collectés Page 8
↳Evolution des flux collectés entrant en kg/an/hab Page 8
↳Production en kg/an/habitant avec intégration de la CCVO en 2011, 2012 et 2013 Page 9
↳Les tonnages entrants Page 10
Collecte sélective en porte à porte et valorisation Page10
Tonnages entrant de collecte sélective par Communauté de communes Page 10
Répartition valorisation rural et urbain Page 11
↳Les OMA Page 11
Les encombrants en porte à porte Page 11
L'évolution des tonnages entrant de collecte sélective Page 12
↳Les refus de tri et de compostage Page 13
Le parc des contenants au 31/12/2013 Page 14
La collecte du verre en apport volontaire Page 15
Les performances de tri Page 16
Localisation des unités traitement des déchets issus de la collecte sélective Page 17
La collecte des bio-déchets Page 18
Les déchetteries Page 19
Les tonnages issus des 13 déchetteries Page 20
L'activité en déchetterie Page 21
Evolution des tonnages de déchetterie Page 22
Tonnages recycler par ECO TLC Page 22
Zoom sur les déchets d'Equipements Electriques et Electroniques Page 23
Les Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux Page 24
La Prévention Page 25
La communication pour le tri et la prévention par l'animation, l'éducation, la sensibilisation à l'environnement Page 29
↳ Une action de proximité Page 29
INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX **Page 31-33**
Une seconde vie pour les matériaux recyclables issus de la collecte sélective Page 31
Bilan environnemental sur le traitement des pneus Page 32
Bilan environnemental sur le traitement des DEEE Page 33
INDICATEURS FINANCIERS **Page 34-38**
Dépenses et recettes Page 34
Les moyens humains Page 38
GLOSSAIRE **Page 39**

PREAMBULE

MODIFICATION

La loi n°95-101 du 2 février 1995, dite Loi BARNIER, relative au renforcement de la protection de l'environnement met l'accent sur la transparence et l'information des usagers. Dans ce cadre, la loi précise que chaque Président d'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit présenter un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers avant une mise à disposition du public. Le décret n°2000-404 du 11 mai 2000 définit le contenu minimum de ce rapport, qui doit comporter des informations techniques et financières. Le Président présente ce rapport à l'assemblée délibérante.

Les établissements adhérents en sont destinataires afin qu'il puisse être présenté à leur propre assemblée délibérante. Une copie de leur délibération est à communiquer à l'EPCI.

Au 1er janvier 2013, ces structures sont pour le SIRTOM du Laonnois, syndicat mixte, la communauté de communes du Laonnois (CCL) devenue la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon le 1er janvier 2014, la communauté de communes du Chemin des Dames (CCCD), celles des Vallons d'Anizy (CCVA), de la Champagne Picarde (CCCP) et Villes d'Oyse (CCVO).

Le présent document correspond plus particulièrement à la compétence collecte, le traitement ayant été confié au syndicat départemental de traitement des déchets ménagers VALOR'AISNE.

Il est consultable par toute personne qui en fait la demande dès lors qu'il a été publié. Un exemplaire est adressé au Préfet. Ce rapport annuel est disponible sur : ***www.sirtom-du-laonnois.com***

Les déchets du SIRTOM en quelques chiffres

☞40.85 % des déchets de la collecte sont recyclés ou valorisés
↳ *32.62 % dans l'Aisne (1)*

☞ 74.02 % des déchets des déchetteries sont recyclés ou valorisés
↳ *66.40% dans l'Aisne (1)*

☞ **52.80** % des déchets du SIRTOM sont recyclés ou valorisés
↳ *44.32% dans l'Aisne (1)*

☞ Une baisse de 2.48% de la production de déchets est constatée entre 2012 et 2013

☞-9.05 % d'OMA par habitant et par an entre 2009 et 2013 (objectif 2015 du Grenelle : -7%).

☞ 14 bennes de collecte d'ordures ménagères, 4 véhicules et 3 remorques pour le transport des bennes de déchetteries, 1 compacteur pour benne de déchetterie, 1 camion pour le transport du verre, 1 fourgon pour la maintenance des bacs de collecte sélective

☞ 70 circuits de collecte en semaine paire et 72 en semaine impaire

☞la consommation de gasoil en 2013 est de 353 000 litres (-14 000 litres soit -3.81% par rapport à 2012)

☞85 871 bacs de collecte, soit un volume global de 12 115 127 litres

☞391 conteneurs à verre repartis sur le territoire

☞13 déchetteries fixes

☞ 81 agents titulaires au 31/12/2013

☞ 82 € TTC, c'est la contribution annuelle à l'habitant versée par les membres adhérents

(1) Source Ademe Tableau de bord des déchets en Picardie Chiffres 2011 Edition 2014.

PRESENTATION DU SIRTOM DU LAONNOIS

Le SIRTOM du Laonnois est un établissement public, sous la forme d'un syndicat mixte.

Depuis sa création en 1980, le SIRTOM s'est engagé dans la collecte et le traitement des déchets ménagers, qu'il assure en régie.

Le système de la régie, par lequel le SIRTOM assure lui-même le service, permet la réactivité, la liberté de décision et une maîtrise technique et financière directe. A tout moment, la structure peut prendre des mesures s'imposant de manière immédiate au service. L'intérêt est certain dans le cas d'une collecte sélective puisqu'il faut réagir "au quotidien", réorganiser et adapter en fonction des résultats obtenus.

En 2013 le SIRTOM assure la collecte de 153 communes pour 94 794 habitants.

Le SIRTOM gère la collecte des déchets ménagers en porte à porte, dont la collecte sélective, et la collecte du verre en apport volontaire, qui impliquent le tri par l'usager. Il assure également la gestion des déchetteries de son périmètre. Le syndicat traite aussi en régie toute la communication écrite et orale, la dotation et maintenance des bacs/sacs de collecte et des composteurs. Par ailleurs, il a signé avec l'ADEME un Programme Local de Prévention des déchets. Le traitement des déchets relevant de la collecte en porte à porte (tri après la collecte, valorisation, enfouissement) a été transféré en 2003 au syndicat départemental Valor'Aisne.

L'ensemble du service est financé par une contribution annuelle à l'habitant adressée aux structures adhérentes auxquelles revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur leur territoire (impôts locaux, taxe d'enlèvement d'ordures ménagères ou redevance).

PERIMETRE D'INTERVENTION DU SIRTOM DU LAONNOIS AU 31 DECEMBRE 2013

LES EVENEMENTS MARQUANTS

⬎ PREVENTION

Troisième année du Programme Local de Prévention des déchets :

➢ Mise en place d'une aide financière pour l'achat de couches lavables.

➢ Ouverture d'un service de broyage de branches sur la déchetterie de Beautor.

➢ Accompagnement de la CCVO dans une démarche de lutte contre le gaspillage alimentaire sur ses 4 centres de loisirs.

➢ Développement de l'offre de service aux éco-manifestations avec les éco-gobelets.

➢ Poursuite des autres actions engagées comme le compostage domestique, le lombricompostage.

⬎ COLLECTE

➢ Mise en place d'un système de navigation et de géolocalisation sur la flotte de véhicules pour une meilleure qualité de service et une aide au personnel.

⬎ DECHETTERIES

➢ Travaux d'optimisation et de modernisation du réseau de déchetteries : sur Crépy, Festieux, Aulnois sous Laon, Bourg et Comin et Laon.

Généralisation de la collecte des DASRI sur l'ensemble de nos déchetteries.

INDICATEURS TECHNIQUES

L'ORGANISATION DE LA COLLECTE DES DECHETS EN PORTE A PORTE

➢ Les déchets ménagers sont acheminés vers les sites de transfert puis de traitement afin d'y être valorisés ou éliminés (Valor'Aisne).

➢ La collecte des ordures ménagères ainsi que celle des matières recyclables est organisée en porte-à-porte. Le verre, quant à lui est collecté en apport volontaire, des bornes étant implantées sur les communes.

➢ La collecte des encombrants s'effectue principalement par l'intermédiaire du réseau de déchetteries et d'une collecte en porte à porte, sur appel téléphonique et prise de rendez-vous qui est limitée à deux fois par foyer et par an. et réservée aux personnes à mobilité réduite. La collecte des déchets ménagers assimilés d'un volume supérieur à 1100 litres par semaine constitue une prestation spéciale pour tous les producteurs qui ont une convention avec le SIRTOM (service payant).

➢ La collecte des cartons est destinée aux commerçants de la ville de Laon, une fois par semaine, après inscription auprès du service de collecte (volume inférieur à 1100 litres / semaine). Sont présentées ici les collectes des ordures ménagères, des matières recyclables et non les déchets devant être apportés en déchetterie.

Type de collecte sélective	Secteurs
Collecte en bi-flux Papier séparé de l'emballage en Porte à Porte (PAP)	Communautés de communes du Laonnois « CCL », du Chemin des Dames « CCCD », des Vallons d'Anizy « CCVA »
Collecte en monoflux Papier et emballage en mélange, en sac et en PAP	Essentiellement la Cité Médiévale, certaines rues étroites de Laon et certaines rues du centre ville de la Fère, de Saint Erme et Gizy.
Collecte en monoflux Papier et emballage en mélange, en bac et en PAP	Communauté de communes de la Champagne Picarde « CCCP » Communauté de communes Villes d'Oyse « CCVO »
Déchets verts	Communauté de communes Villes d'Oyse
Collecte des bio déchets	Communautés de communes du Laonnois, du Chemin des Dames, des Vallons d'Anizy
Verre en apport volontaire	L'ensemble du territoire

Fréquences de collecte

SECTEURS	OMR – BIO DECHETS	EMBALLAGES - PAPIERS	DECHETS VERTS
RURAL	C 1 pas de bio déchets pour la CCCP et CCVO	C 0.5	C 1 sur la CCVO d'Avril à Octobre
LAON	C 1	C 0.5	-
CITE MEDIEVALE DE LAON	C 4 en OMR, pas de bio-déchets	C 1	-
HABITAT COLLECTIF DE LAON	Pas de bio-déchets C 1 OMR C2 OMR pour le collectif dense sur le secteur de Champagne, Moulin-roux, Montreuil et 5 points Ile-de-France	C 1	-

C0.5 Collecte 1semaine sur 2
C 1 Collecte une fois par semaine
C2 Collecte 2 fois par semaine
C 4 Collecte 4 fois par semaine.

QUELQUES ELEMENTS DE SYNTHESE

EVOLUTION DU GISEMENT EN TONNES DE DECHETS COLLECTES

Hors textile

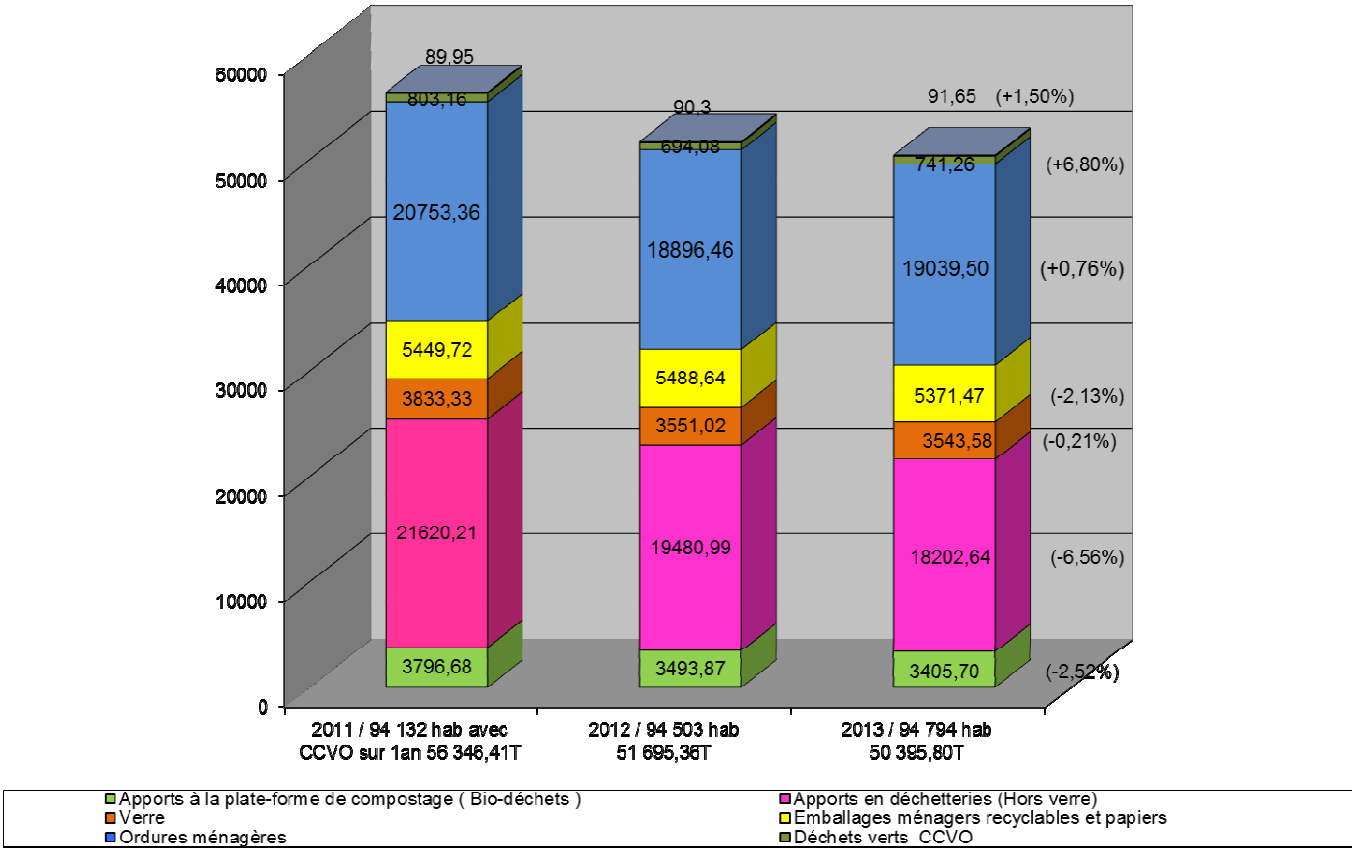

EVOLUTION DES FLUX ENTRANT EN KG/AN/HAB

Pour les déchetteries, la population prise en compte est celle du SIRTOM à laquelle s'ajoute celle de la CCCT Soit en 2012 112 364 hab et en 2013 112 448 hab

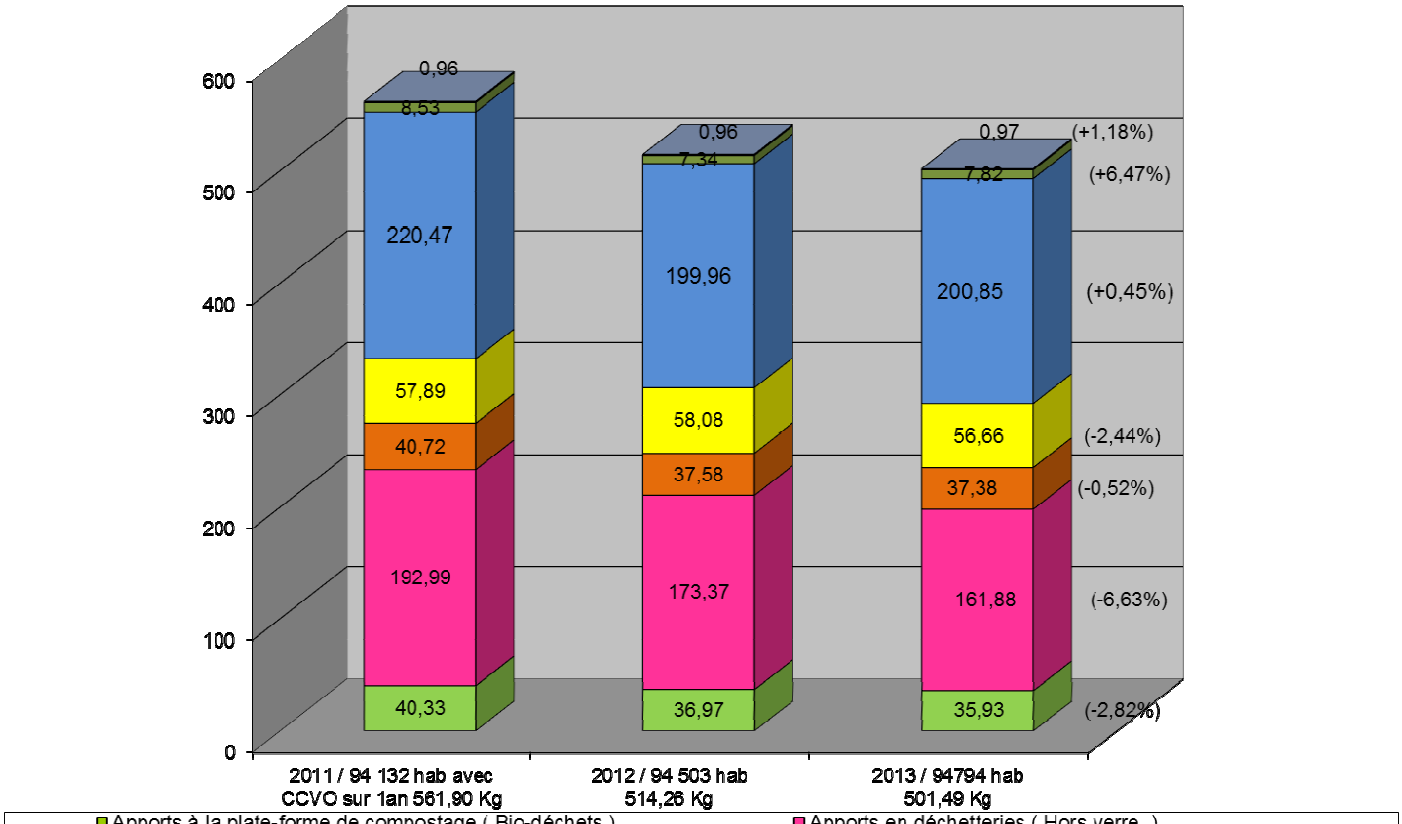

PRODUCTION EN KG/AN/HABITANT AVEC INTEGRATION CCVO EN 2011, 2012 et 2013

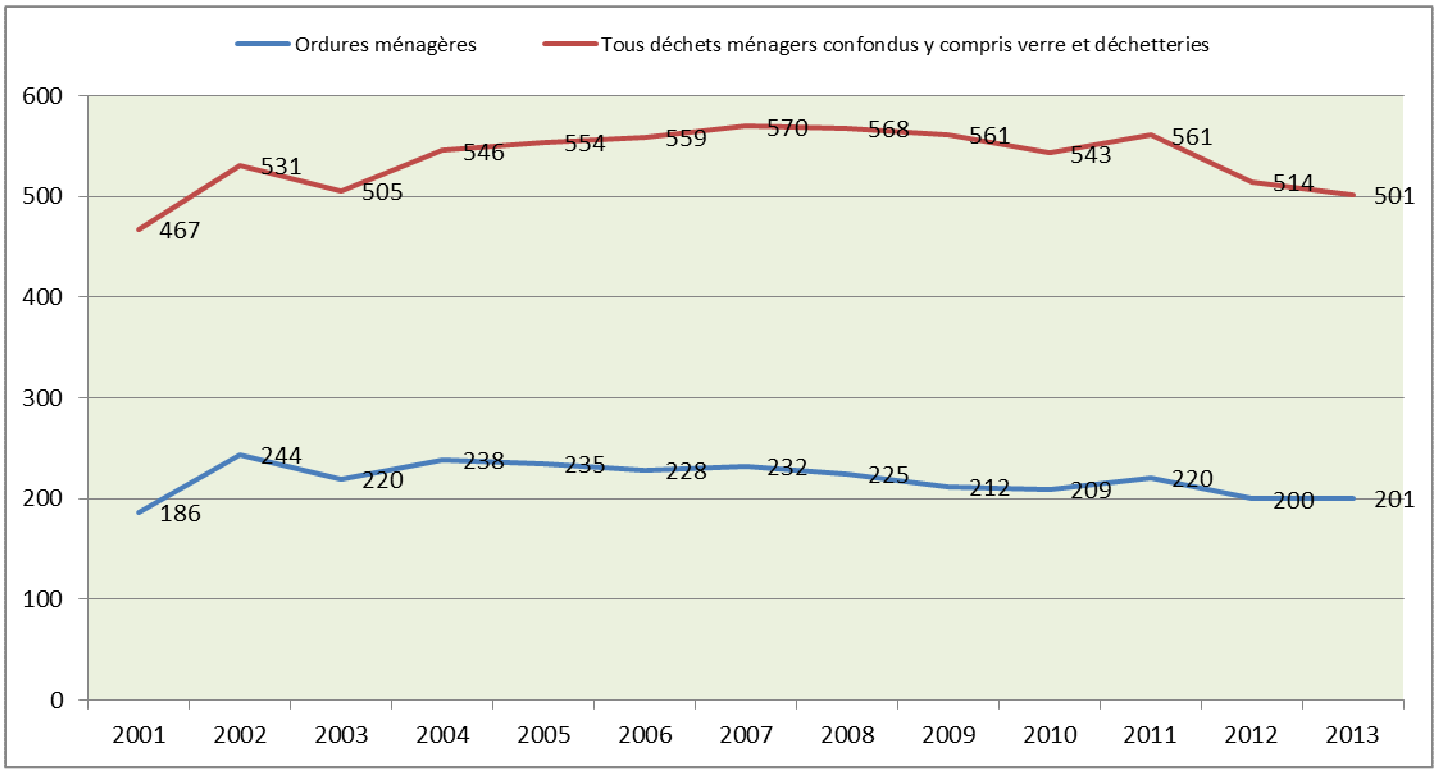

Résultat 2011	Dans l'Aisne		En Picardie	
FLUX	tonnage/an	KG/an/hab lissé sur la pop totale	tonnage/an	KG/an/hab
OMR	134 924	250	542 667	284
CS propres et secs (1)	49 372	91	162 025	85
CS Déchets verts (2)	12 162	23	73 169	38
CD Biodéchets	3 796	7	5 030	3
Déchetteries	106 166	197	427 031	223
Autres collecte (3)	1 829	3	15 380	8
TOTAL	**308 249**	**571**	**1 225 302**	**641**

(1) Y compris emballages verre, cartons commerçants et de refus de tri
(2) Y compris les déchets verts des services techniques
(3) Comptabilisation des déchets verts dans les tonnages déchetteries
Source ADEME « tableau de bord des déchets en Picardie » Chiffres 2011 Edition 2014

Une diminution de la production de déchet en kg/an/habitant de 2.48% est constatée entre 2012 et 2013.

LES TONNAGES ENTRANTS

En tonnes	2011 CCVO	2012	2013
DECHETS VALORISABLES ENTRANT	29 261,32	27 667,06	26 607,10
OMR Encombrants	26 417,27	24 028,30	23 788,70
TOTAL	55 678,59	51 695,36	50 395,80

	2011 CCVO	2012	2013
DECHETS VALORISABLES ENTRANT	**52,55%**	**53,52%**	**52,80%**
OMR Encombrants	47,45%	46,48%	47,20%
TOTAL	100,00%	100,00%	100,00%

COLLECTE SELECTIVE EN PORTE A PORTE ET VALORISATION

	2011 avec CCVO		2012		2013	
	déchets entrants	% de valorisation	déchets entrants	% de valorisation	déchets entrants	% de valorisation
Emballages / Papiers en PAP MONOFLUX	2342,43	21,47%	2591,41	25,78%	2554,13	25,34%
OMR	8566,41		7461,38		7527,08	
TOTAL	10908,84		10052,79		10081,21	
Emballages	*1679,84*	*10,98%*	*1630,37*	*11,38%*	*1640,25*	*11,45%*
Papiers	*1427,45*	*9,33%*	*1266,86*	*8,84%*	*1177,09*	*8,21%*
TOTAL Emballages / Papiers en PAP BIFLUX	3107,29	20,32%	2897,23	20,21%	2817,34	19,66%
OMR	12186,95		11435,08		11512,42	
TOTAL	15294,24		14332,31		14329,76	
Collecte selective	5449,72	20,80%	5488,64	22,51%	5371,47	22,00%
OMR	20753,36		18896,46		19039,5	
TOTAL	26203,08		24385,1		24410,97	

TONNAGES ENTRANT DE COLLECTE SELECTIVE EN PAP PAR COMMUNAUTE DE COMMUNES

SECTEURS	OM		MONOFLUX		EMBALLAGES		PAPIERS		BIO DECHETS		DECHETS VETS	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
CCL - CCCD-CCVA	12191,3	12282,9	*212,2*	*225,88*	1630,37	1640,25	1266,86	1177,09	3493,87	3405,7		
CCCP	3640,4	3617,3	1500,6	1494,38								
CCVO	3064,76	3139,3	878,61	833,87							694,08	741,26
TOTAL	18896,46	19039,50	2591,41	2554,13	1630,37	1640,25	1266,86	1177,09	3493,87	3405,70	694,08	741,26

En kg/an/hab

SECTEURS	OM		MONOFLUX		EMBALLAGES		PAPIERS		BIO DECHETS		DECHETS VERTS	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
CCL - CCCD-CCVA	212,96	214,04			28,48	28,58	22,13	20,51	60,05	58,36		
CCCP	166,24	164,82	68,52	68,09								
CCVO	199,61	203,06	57,22	53,94							45,31	47,95
TOTAL	199,96	200,85	63,87	62,24	28,48	28,58	22,13	20,51	60,05	58,36	45,31	47,95

REPARTITION VALORISATION RURAL ET URBAIN (Laon)

En tonnes	*2011 CCVO (2)*	*RURAL*	*URBAIN*	2012	RURAL	URBAIN	2013	RURAL	URBAIN
DECHETS VALORISABLES ENTRANT	*10 139,81*	*7 600,61*	*2 539,20*	9 766,89	7 439,76	2 327,13	9 610,08	7 331,07	2 279,01
OMR	*20 753,28*	*14 209,16*	*6 544,12*	18 896,46	12 682,80	6 213,66	19 039,50	12 739,55	6 299,95
TOTAL	*30 893,09*	*21 809,77*	*9 083,32*	28 663,35	20 122,56	8 540,79	28 649,58	20 070,62	8 578,96

	2011 CCVO (2)	*RURAL*	*URBAIN*	2012	RURAL	URBAIN	2013	RURAL	URBAIN
DECHETS VALORISABLES ENTRANT	*32,82%*	*34,85%*	*27,95%*	34,07%	36,97%	27,25%	33,54%	36,53%	26,57%
OMR	*67,18%*	*65,15%*	*72,05%*	65,93%	63,03%	72,75%	66,46%	63,47%	73,43%
TOTAL	*100,00%*	*100,00%*	*100,00%*	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%

(2) avec CCVO

Les Ordures Ménagères et Assimilées

Objectif du Grenelle de l'environnement : -7% **sur 5 ans.**

Résultat 2009/2010 : -4.20% / 2010/2011 : +2.62 % / 2011/2012 : -6.99% 2009/2012 : -8.55%
2012/2013 : -0.53% 2009/2013 -9.05%

Les OMA 2011 2013 en kg/an/hab

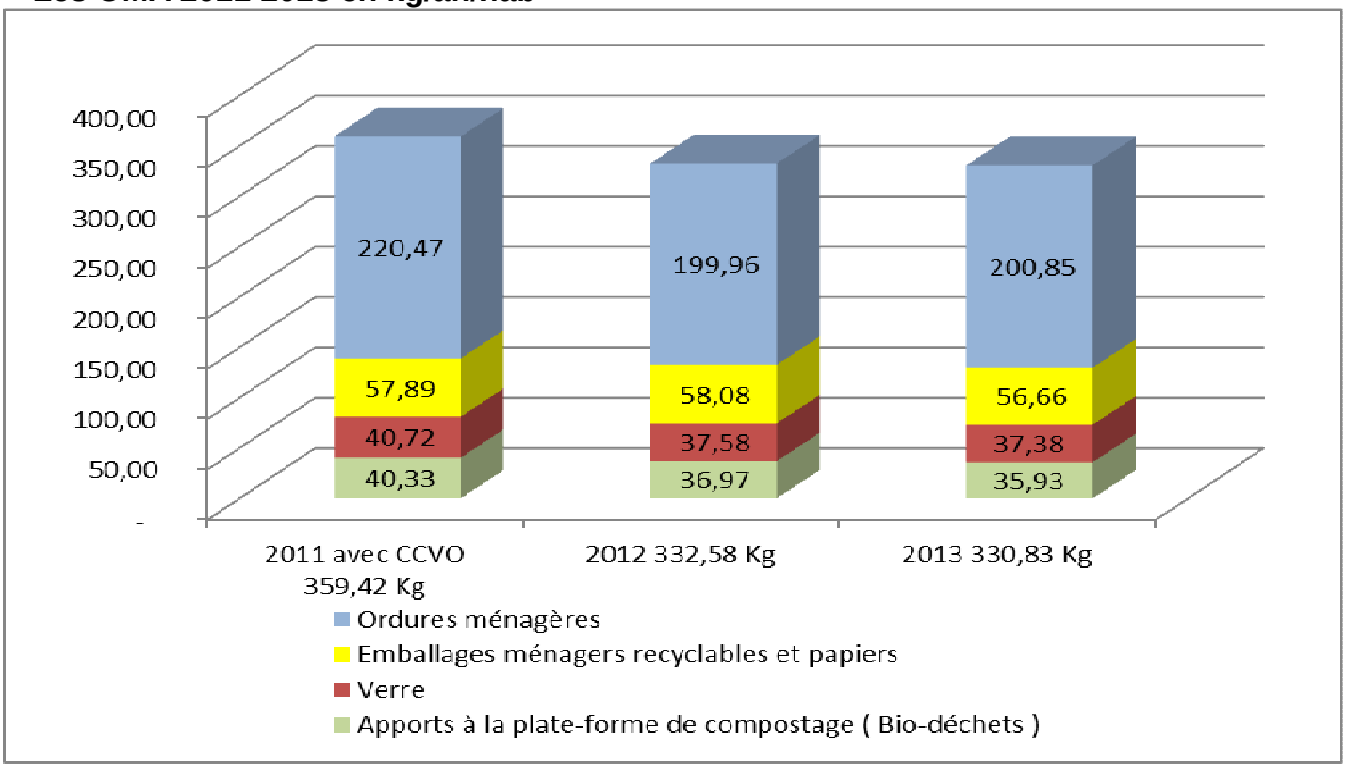

LES ENCOMBRANTS EN PORTE A PORTE

En ce qui concerne la collecte des encombrants en porte à porte, nous avons reçu 104 demandes en milieu rural pour 2013 contre 118 ↘ en 2012 ainsi que 131 demandes pour la ville de Laon en 2013 contre 190 ↘ en 2012.

L'EVOLUTION DES TONNAGES ENTRANT DE LA COLLECTE EN PORTE A PORTE

Comparatif 2012-2013

+0.76 % | -7.10 % | +0.61% | -1.43 % | -2.54%

OMR		PAPIERS		EMBALLAGES		MONOFLUX		BIO DECHETS	
2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
18896T	19039T	1267T	1177T	1630T	1640T	2591T	2554T	3494T	3405T

RECYCLABLES		CARTONS		DECHETS VERTS	
2012	2013	2012	2013	2012	2013
5489T	5371T	90.30T	91.65T	694T	741T

-2.15 %

+1.50

+6.77%

Les refus de tri et de compostage

Le tri en centre de tri des emballages et des papiers recyclables génère des refus dus aux erreurs de tri des usagers, au process de tri et aux collectes trop souillées pour être triées. Il en est de même pour le compostage. Les refus de tri et de compostage sont les déchets non recyclables ou valorisables déposés par les habitants dans leurs bacs à couvercle jaune, bleu ou marron refusés par le centre de tri ou la station de compostage.

En vue d'améliorer la qualité du tri, le SIRTOM poursuit des actions de communication afin que les usagers appliquent précisément les consignes de tri.

Evolution des refus de tri de 2010 à 2013 en tonnes

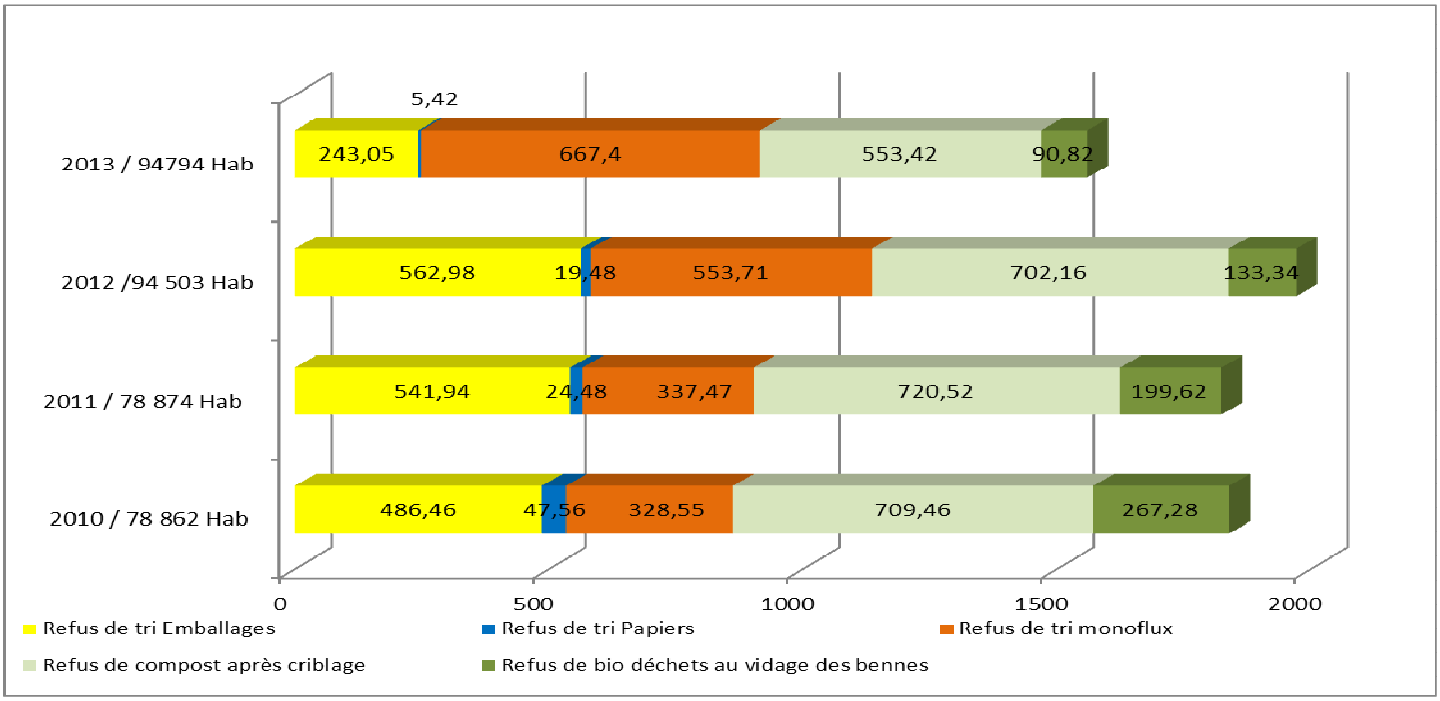

Evolution des refus de tri de 2010 à 2013 en kg/an/hab

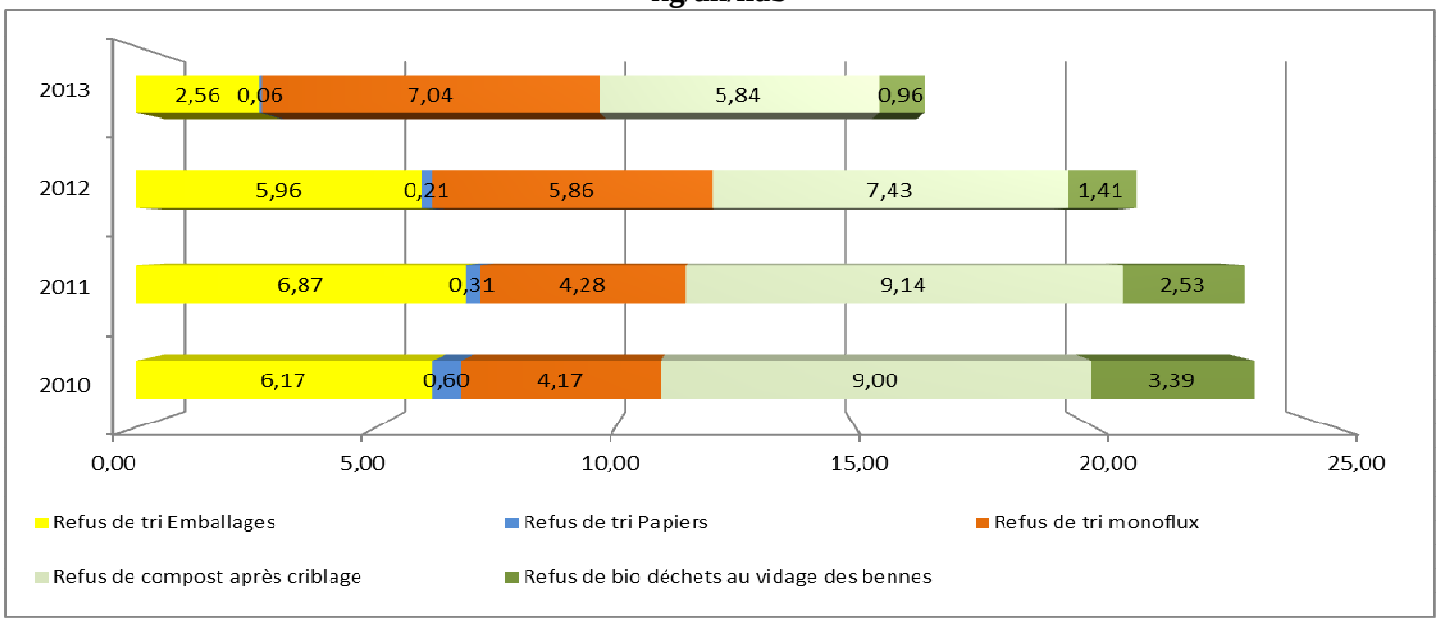

Dans le cadre de la démarche qualité, des suivis de collecte sont également organisés. Ils sont accompagnés d'actions de communication correctives.

Evolution des refus de tri en %

TYPE DE COLLECTE SELECTIVE	UNITE	Entrant 2012	Refus 2012	% 2012	Entrant 2013	Refus 2013	% 2013
COLLECTE SELECTIVE	En tonne	5488,64	1136,17	20,70%	5371,46	915,87	17,05%
	En kg/an/Hab	58,08	12,03		56,66	9,66	

Population SIRTOM 2012 : 94 503 Hab / Population SIRTOM 2013 : 94 794 Hab

LE PARC DES CONTENANTS AU 31.12.2013

9 681 Bacs
2 083 200 litres
+ 110 bacs par rapport à 2012

20 464 Bacs
976 210 litres
+ 150bacs

37 082 Bacs
6 433 357 litres
+ 1 355 bacs

18 644 Bacs
2 622 360 litres
+ 304 bacs

9 139 Rouleaux
15 100 000 litres
+2 941 rouleaux

LA COLLECTE DU VERRE EN APPORT VOLONTAIRE

Le ratio de l'année 2013 est de 37.38 Kg/hab/an,

La vente du verre a permis de dégager une recette de 96 286 € TTC pour l'année 2013 contre 100 768 € TTC pour l'année 2012. Le prix à la tonne passe de 27.05€ TTC à 27.35€ TTC.

Pour information, les dernières performances nationales connues, tous types de milieux confondus, sont de 31.15 kg/hab/an et de 38.54 kg/hab/an en milieu semi rural/semi urbain.

Le Ratio pour le département de l'Aisne est de 37kg/an/hab. (Source Ademe Tableau de bord des déchets ménagers en Picardie chiffres 2011 année 2014)

192 tonnes
issues du réseau de déchetteries

3 543 tonnes

3 351 tonnes
provenant des bornes installées sur le territoire communal

LES PERFORMANCES DE TRI

Quantités triées au centre de tri par catégorie d'emballages et / ou envoyées aux repreneurs

Acier -17.40%

2012 / 259.02 Tonnes (T)

2013 / 213.96 T

Aluminium – 42.57 %

2012 / 18.62 T

2013 / 10.69 T

Plastiques+ 32.05%

2012 / 489.11 T

2013 / 645.88 T

Cartonnettes – 2.22 %

2012 / 1 078.85 T

2013 / 1 054.88 T

Journaux -5.92 %

2012 / 2 185.78 T

2013 / 2 056.46 T

Briques aliment. +4.59 %

2012 / 79.94 T

2013 / 83.61 T

Verre – 0.21 %

2012 / 3 551.02 T

2013 / 3 543.58 T

TOTAL 2012 : 7 662 t TOTAL 2013 : 7 609

LOCALISATION DES UNITES DE TRAITEMENT DES DECHETS ISSUS DE LA COLLECTE SELECTIVE

Matériaux	Unité de traitement	Mode de traitement
Emballages	Centre de Tri de VALOR'AISNE Faubourg de Leuilly à Laon Centre de Tri de TRI VAL'AISNE Flavigny le Grand (pour monoflux) Centre de Tri du SMVO Villers Saint Paul Centre de tri Villeneuve St Germain	Tri et recyclage puis évacuation vers les industriels repreneurs dans le cadre de la garantie de reprise (Eco-Emballages)
Journaux Magazines et Revues		Tri et recyclage puis évacuation vers les industriels repreneurs (La Chapelle d'Arblay en Seine Maritime)
Cartons de déchetteries et collecte		Tri et recyclage
Bio-déchets	Station de compostage de VALOR'AISNE Faubourg de Leuilly à Laon	Tri et compostage pour une valorisation organique
Déchets verts	SEDE Grincourt 62	Tri et compostage pour une valorisation organique
Verre	O-I Manufacturing France Reims	Nettoyage, tri et recyclage

Les centres de tri :

- trient les emballages, les journaux magazines et revues pour les conditionner, les stocker et les évacuer vers les industriels repreneurs.
- éliminent les erreurs de tri des ménages : les refus de tri sont transférés en Centre d'Enfouissement Technique.

Les matériaux sont donc triés et valorisés par les filières suivantes :

Matériaux triés	Repreneur	Destination	Type de valorisation
Papiers *(Journaux magazines Revues)*	La Chapelle d'Arblay	Grande Couronne (76)	Papiers
Cartons A5 et Gros de magasin	GDE NEGOCE	Le Grand Quevilly (76)	Cartons
Cartons	SAICA La Rochette	Venizel (02)	Cartons
P.E.T. *(Polyéthylène téréphtalate)*	Valorplast	plusieurs usines en France et en Europe	Fibres synthétiques
P.E.H.D. *(Polyéthylène haute densité)*	Valorplast	plusieurs usines en France et en Europe	Flacons
Acier	Arcelor Mittal	Dunkerque via Fretun (62)	Acier
Aluminium	Regeal Affimet	Compiègne (60)	Pièces automobiles, aérosols
Emballages de liquides alimentaires (briques alimentaires)	Novatissue	Laval sur Vologne (88)	Tectan ou séparation du plastique, du carton et de l'aluminium

COLLECTE DES BIODECHETS

Unité de compostage
gérée par Valor'Aisne

APPORTS
3 493 tonnes (t) en 2012
3 405 t en 2013

APPORTS
3 938 t en 2012
3 846 t en 2013

Total apports 2012 : 7 431 t 2013 : 7 251 t Evolution : -2.42%

2012 : 133 t
2013 : 91 t
Sur entrants

Après criblage
2012 : 702 t
2013 : 553 t

Taux de refus global 2012 : 11.24% - 2013 : 8.88%

Production de compost
2012 : 2 703 t
2013 :2 411 t

LES DECHETTERIES

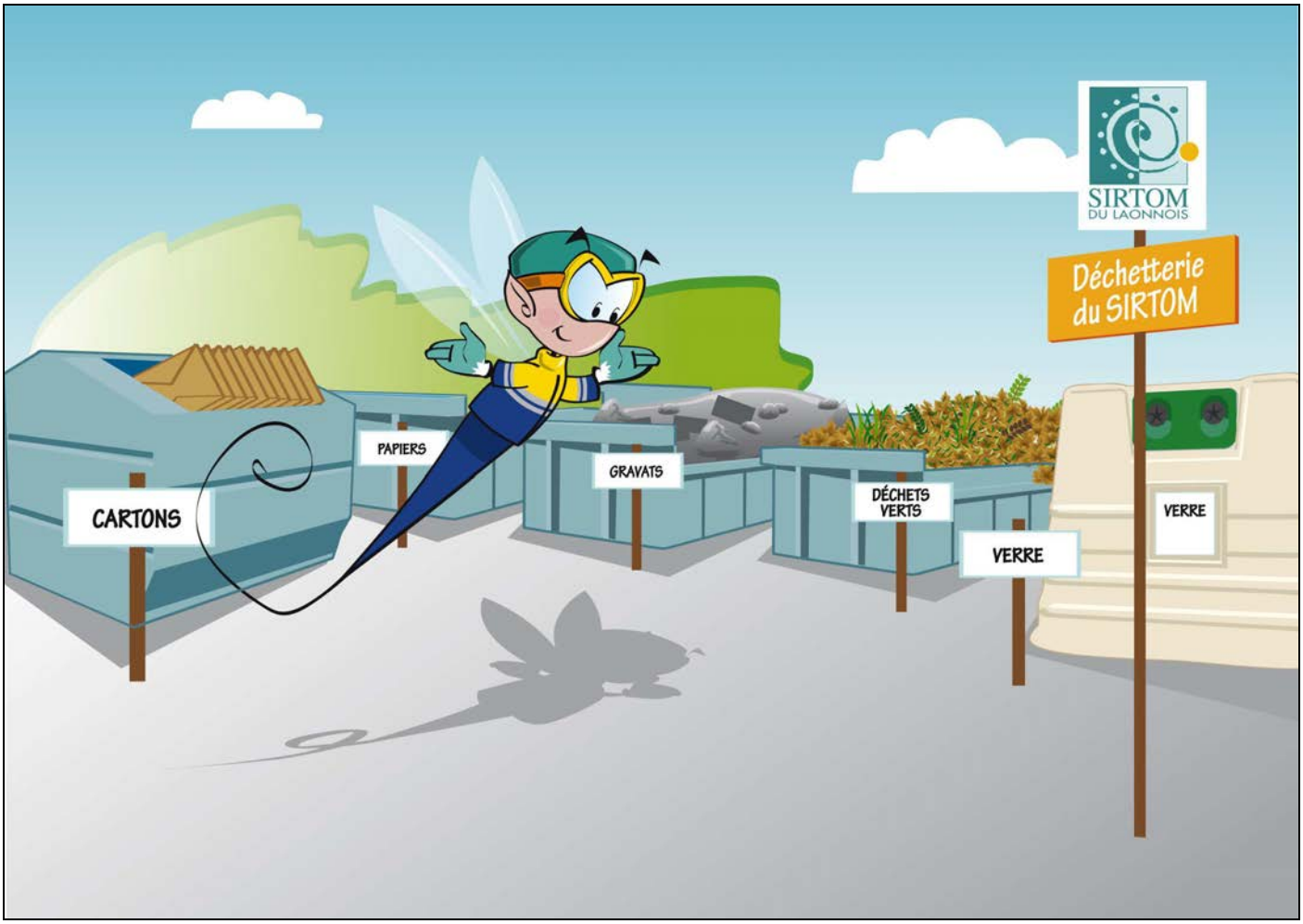

Le territoire desservi par le SIRTOM est équipé de treize déchetteries.

Liste non exhaustive des déchets accueillis en déchetterie :

- Le carton (emballages en carton, boîtes…)
- Les papiers (journaux, magazines, revues…)
- Le bois
- Les déchets verts (gazon, tailles de haie de diamètre maxi de 7 cm…)
- Les gravats (briques, pierres…)
- Les déchets encombrants (matelas, plâtre, …)
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Le verre (bouteilles, pots en verre…)
- Les textiles et les chaussures
- Les pneus
- Les batteries et piles
- Les déchets diffus spécifiques (DDS) à savoir les peintures, les solvants, les acides, et les bases…
- Les radiographies : déchetteries d'Aulnois sous Laon et de Laon, déchetteries de Guignicourt et de Liesse
- Le polystyrène d'emballage
- La ferraille (tôles, barres, piquets…)
- L'huile végétale
- Les consommables informatiques
- Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (DASRI)

LES TONNAGES ISSUS DES 13 DECHETTERIES

Déchets verts
2012 / 3 937,94 T
2013 / 3 846,22 T

Gravats
2012 / 5 592 T
2013 / 4 752 T

DEEE
2012 / 611,23 T
2013 / 616,03 T

Ferrailles
2012 / 783,50 T
2013 / 778,64 T

Cartons et papiers
2012 / 469,80 T
2013 / 455,18 T

Papiers
2012 / 90,54 T
2013 / 118,76 T

Encombrants
2012 / 5 131,84T
2013 / 4 749,20 T

Huiles minérales
2012 / 24,03 T
2013 / 29,70 T

Huiles alimentaires
2012 / 0,46 T
2013 / 2,25 T

Pneus
2012 / 43,94 T
2013 / 45,044 T

Piles
2012 / 5,66 T
2013 / 5,864 T

DDS
2012 / 138,99 T
2013 / 137,07 T

Bois
2012 / 2 651,07T
2013 / 2 666,68 T

Verre
2012 / 226,990 T
2013 / 191,871 T

Textiles
2012 / 78,31 T
2013 / 77,46T

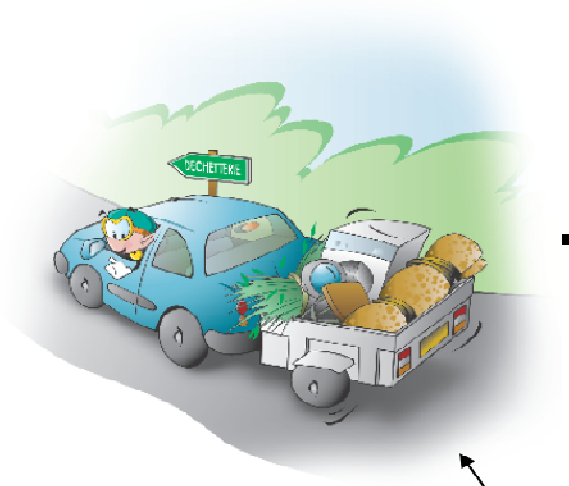

NOS REPRENEURS ET PRESTATAIRES

- SITA Encombrants
- Remblais dans les chemins Gravats recyclage
- STATION COMPOSTAGE Laon Leuilly Déchets verts
- UPM Papiers
- CHIMIREC DDS
- VALRECOISE / ECO GRAS Huile minérale et alimentaire
- VALRECOISE Batteries
- HAUBOURDIN Ferrailles
- GED ERPORT Cartons
- DELTA GOME Pneus
- Eco-Systèmes DEEE
- AISNE COMPOST Bois
- AISNE COMPOST Déchets Verts CCCP et CCVO
- CORE PILES Piles
- ECO TLC Textiles; linge de maison

L'ACTIVITE EN DECHETTERIE

Déchetteries	Tonne apportées	Nombre de visites	Kg / visiteur	Durée d'ouverture en heures	Ratio visiteurs / heure
Aulnois sous Laon	1 017.43	16 481	62	1 754	9.4
Beautor	4 113.25	31 480	131	2 883	10.9
Bourg et Comin	416.04	4 201	99	598	7.0
Crépy	541.02	5 839	93	673	8.7
Festieux	857.93	7 679	112	1 455	5.3
Laon	5 502.19	42 966	128	2 883	14.9
Lizy	1 336.37	15 628	86	1 413	11.1
Guignicourt	1 485.78	22 337	67	1 779	12.6
Liesse	866.58	10 099	86	1 379	7.3
Mauregny en haye	593.86	5 539	107	847	6.5
Pontavert	716.59	6 414	112	824	7.8
Saint Gobain	262.90	3 395	77	808	4.2
Sissonne	684.68	7 133	96	1 754	4.1
AU TOTAL	18 394.62	179 191	103	19 050	9.4

Le nombre de visites des professionnels en 2013 est de 1259 pour une recette ttc de 29 609.15€ contre 1988 en 2012 pour une recette ttc de 42 572€.

EVOLUTION DES TONNAGES DE DECHETTERIE

Tonnages hors verre et textile

Type	Tonnage 2011 avec CCVO	Tonnage 2012	Tonnage 2013	Evolution 2012-2013	Kg/Hab 2013	Kg/Hab 2012	Evolution 2013-2012
ENCOMBRANTS	5663,910	5131,840	4749,200	-7,5%	42,23	45,67	-7,52%
BOIS	2579,060	2651,070	2666,680	0,6%	23,71	23,59	0,53%
GRAVATS	7086,080	5592,000	4752,000	-15,0%	42,26	49,77	-15,09%
DECHETS VERTS	4224,580	3937,940	3846,220	-2,3%	34,20	35,05	-2,41%
FERRAILLES	818,170	783,500	778,640	-0,6%	6,92	6,97	-0,65%
DEEE	475,570	611,230	616,037	0,8%	5,48	5,44	0,71%
CARTONS	478,850	469,800	455,180	-3,1%	4,05	4,18	-3,16%
PAPIERS	115,060	90,540	118,760	31,2%	1,06	0,81	30,39%
HUILES MINIRALES	18,180	24,030	29,700	23,6%	0,26	0,21	25,77%
BATTERIES	0,000	0,000	2,250	-	0,02	0,00	#DIV/0!
HUILES ALIMENTAIRES	1,920	0,460	0,100	-78,3%	0,00	0,00	0,00%
PILES	5,700	5,660	5,864	3,6%	0,05	0,05	4,30%
PNEUS	19,190	43,940	45,044	2,5%	0,40	0,39	2,71%
DDS	133,924	138,990	137,069	-1,4%	1,22	1,24	-1,70%
TOTAL	**21620,19**	**19481,000**	**18202,744**	**-6,56%**			
VISITEURS	**NC**	**185 284**	**179 191**	**-3,4%**			
EVOLUTION Kg/an/hab	**192,99**	**173,37**	**161,88**				
Evolution Kg/An/Hab entre 2012 et 2013			**-6,63%**				

TONNAGES RECYCLES PAR ECO TLC « vêtements »

ECO TLC
L'éco-organisme du textile • du linge • de la chaussure

Lieu du conteneur	Total en kg
Aulnois sous Laon	10 313
Bourg et Comin	2 724
Beautor	14 893
Crépy	1 979
Festieux	3 995
Laon	15 999
Lizy	6 235
Guignicourt	9 332
Liesse notre Dame	3 672
Mauregny en Haye	1 668
Pontavert	3 310
Sissonne	3 340
TOTAL	**77 460**

ZOOM SUR LES DECHETS D'EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES DEEE

Depuis 2006, la loi oblige les fabricants et distributeurs d'équipements ménagers électriques et électroniques à organiser à leur charge leur récupération et valorisation après utilisation.

L'OCAD3E est l'organisme coordonateur de la filière DEEE.

La récupération des appareils usagés se fait par deux dispositifs :

- La reprise en 1 pour 1 en magasin lors de l'achat d'un appareil neuf (mesure obligatoire, en rapport avec l'Eco taxe payée lors de l'achat),
- La reprise en déchetterie des appareils usagers (mesure non obligatoire : sur volontariat des collectivités). La collectivité perçoit alors des subventions pour la mise à disposition de la déchetterie en temps que point de collecte. Cependant, l'évacuation et le traitement des appareils restent à la charge de l'éco-organisme désigné.

L'objectif est d'éviter que ces déchets polluant soient enfouis et de s'assurer d'un démantèlement dans des entreprises agréées.

En 2013, nous avons collecté 107 199 appareils, soit une performance de 6.5 kg/an/hab (hors population CCCT) sachant que la performance régionale est de 5.6 kg/an/hab et de 4.9 kg/an/hab au niveau national.

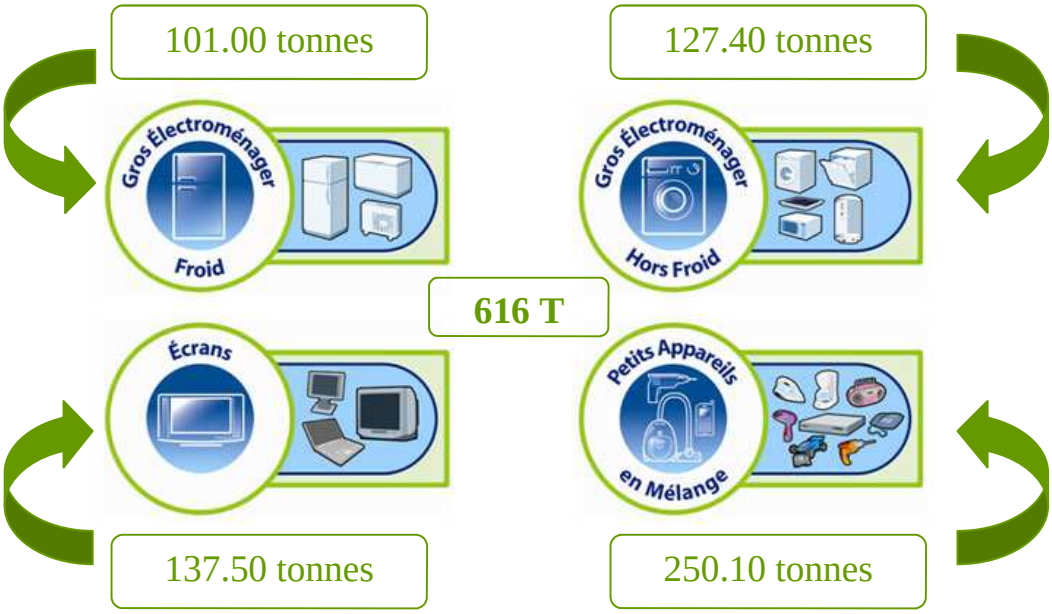

Source Eco-Système.

LES DECHETS D'ACTIVITE DE SOINS A RISQUE INFECTIEUX

Le SIRTOM a mis en place une collecte en apport volontaire des déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI). Ces déchets de type piquants/coupants sont produits par des personnes en automédication et présentent un risque pour le personnel de collecte et de tri lorsqu'ils sont jetés avec les ordures ménagères.

Le SIRTOM avait signé une convention tripartite avec l'association des Diabétiques du Laonnois (ADL) et la société Med'hygiène (Prestataire spécialisé sur les déchets de soins).

Cette adhésion permettait d'acheter des boites de collecte pour les seringues. Ces boites étaient ensuite reprises dans nos déchetteries hors celle de la CCCP.

Ce dispositif n'est plus en vigueur depuis novembre 2013, les DASRI étant acceptés sur l'ensemble de nos déchetteries dans le cadre d'une convention signée avec l'éco organisme DASTRI.

INFORMATION / ACTUALITE

éco-mobilier

Déchets Ameublement
des villes & des champs

Depuis le 1er Avril 2014, les meubles se recyclent dans quatre de nos déchetteries :

Guignicourt, Liesse, Sissonne, Pontavert.

LA PREVENTION DES DECHETS

Priorité du Grenelle des déchets au niveau national, la prévention est venue s'ajouter aux missions de proximité que le SIRTOM assure auprès de ses usagers. En effet, il est nécessaire d'agir en amont du tri et de la collecte pour permettre une meilleure gestion des matières premières, une augmentation de la durée de vie des sites d'enfouissement ainsi que la stabilisation du coût du service public d'élimination des déchets.
Découlant de directives européennes, certaines mesures sont menées au niveau des producteurs de marchandises pour développer l'éco-conception (barèmes des éco-organismes par exemple), d'autres au niveau des consommateurs pour un choix éco-citoyen de leurs achats et une prolongation de la durée de vie de ceux-ci.

Le rôle des services publics de collecte et de traitement des ordures ménagères est primordial à ce niveau afin de conseiller les usagers et leur proposer des solutions techniques, qui faciliteront les gestes de prévention.

Regroupées dans un Programme Local de Prévention (PLP), 19 actions sont menées sur la période 2012-2015. Un certain nombre de ces actions est le prolongement de réalisations antérieures, comme le compostage domestique individuel.

**Douces pour leurs fesses, douces pour la planète, douces pour l'environnement,
les couches lavables sont faîtes pour les parents d'aujourd'hui !**

4 nouveaux services développés en 2013

-1 kg/jour de déchets avec un enfant en couches lavables

Promotion des **couches lavables**

Mise en place d'une aide financière à l'achat pour les particuliers
4 familles aidées à hauteur de 100 € chacune
Stands et articles d'information

Broyage de branchages en déchetterie de Beautor

Service gratuit de broyage et broyat en libre-service
Pour le compostage et le jardinage écologique
Ouvert aux particuliers et collectivités
12 journées de broyage assurées en 2013

Plusieurs tonnes de déchets verts valorisées

Lutte contre le **gaspillage alimentaire**

Etat des lieux et animations dans 4 centres de loisirs en partenariat avec la CCVO
Mise en place du compostage des restes de repas
1 camping et 2 écoles maternelles impliqués
232 personnes sensibilisées

Eco-gobelets sur les manifestations locales

1 000 éco-gobelets mis à disposition
Complète l'offre de services existante éco-manifestations
5 manifestations utilisatrices en 2013
(500 gobelets jetables évités)

Continuité des actions de prévention engagées

Le tableau suivant présente les actions de prévention déjà engagées et celles encore à l'étude prévues par le Programme Local de Prévention des déchets. L'objectif du PLP est de réduire d'au moins 7% les ratios (kg/hab./an) d'OMA collectés par le SIRTOM.

Intitulé de l'action	Objectifs	Début de mise en œuvre
Promotion du lombricompostage et éco-gobelets sur les manifestations	Sensibiliser les usagers au lombricompostage et soutenir les organisateurs d'éco-manifestations. *Promotion du lombricompostage réalisée sur 4 manifestations.* *Eco-gobelets : voir détail précédemment.*	2012
Compostage domestique individuel pour les CCL (Laon avec jardin>100m2), CCCD et CCVA	CCL hors Laon CCCD, et CCVA: 60% des ménages pratiquant le compostage individuel; commune de Laon avec jardins > 100m2: 40% CCCP et CCVO: 60% des ménages pratiquant le compostage individuel. *533 composteurs dotés en 2013 (dotation cumulée : 7 709 composteurs, soit 4 222 500 litres).* 	2012
Compostage domestique individuel sur la CCCP et la CCVO		Développement en 2012
Compostage domestique collectif	 Mobiliser 96 foyers autour d'une opération de compostage domestique collectif des bio déchets et déchets verts, puis développer l'action si le retour d'expérience est concluant. *Une vingtaine de foyers participe actuellement à l'opération (3 tonnes d'OMR évitées/an)..*	2012
Lombricompostage domestique individuel	53% des foyers sans jardin ou avec un jardin inférieur à 100m2 pratiquent le lombricompostage sur la ville de Laon.	2013
Ecoles témoins	Sensibiliser le public scolaire à la prévention des déchets : *10 écoles témoins en lombricompostage pour l'année scolaire 2013-2014 (dont 3 nouvelles écoles)* 	2012
Eco-exemplarité du SIRTOM du Laonnois	Réduire de 20% les quantités annuelles de DMA produits par les activités du SIRTOM. *Eco-gobelets au distributeur de boissons chaudes.*	2012
Broyage des déchets verts	Réduire de 15% les ratios de déchets verts (en kg/hab./an) collectés d'ici à 2015. *Voir détail précédemment.*	2013

Stop pub	20% des particuliers et 40% des professionnels déclarant avoir un Stop pub sur leur boîte aux lettres. *3 656 autocollants Stop pub distribués en 2013. 8% des usagers équipés.*	2012, continuité dispositif déjà existant.
Sensibilisation et information des consommateurs au niveau des achats	10 associations de consommation locales formées à la prévention des déchets au niveau des achats. *334 personnes sensibilisées à l'éco-consommation lors des animations adultes et enfants. Troc de livres, CD et DVD organisé à l'occasion de la SERD.*	2013, continuité des actions déjà existantes.
Promotion des couches lavables	+8% de foyers avec un ou plusieurs enfants en bas-âge déclarant utiliser des couches lavables. Une maternité, crèche ou halte-garderie testant les couches lavables. *Voir détail précédemment.*	2013
Réemploi en recyclerie	Augmenter la pratique du réemploi sur le territoire. *Etude de faisabilité sur le développement territorial du réemploi en cours. Mise en place de nouveaux locaux réemploi sur 5 déchetteries.*	2013, continuité des partenariats déjà existants
Réemploi des Textiles, Linge de maison et Chaussures	Dépasser le ratio de 1 point d'apport volontaire pour 2 000 habitants conseillé par Eco-TLC. *1 point d'apport volontaire pour 1 170 habitants fin 2013 (+17 par rapport à 2012).*	2012
Réduction du gaspillage alimentaire en ALSH et en restauration scolaire	Accompagner les structures gestionnaires de restauration collective volontaires pour réduire leurs déchets. *Voir détail précédemment.*	2013

LA COMMUNICATION POUR LE TRI ET LA PREVENTION PAR L'ANIMATION, L 'EDUCATION, LA SENSIBILISATION A L'ENVIRONNEMENT

L'équipe de communication du SIRTOM est composée de cinq agents de communication « ambassadeurs du tri ». Deux agents sont dédiés au suivi de collecte, un agent se mobilise sur la communication écrite, un agent est en charge de la communication en milieu scolaire, éducatif et de loisirs. Par ailleurs, un collaborateur gère exclusivement les relations avec les artisans, commerçants, bailleurs et administrations.
Le personnel d'accueil et celui en charge de la dotation et de la maintenance des bacs apportent également beaucoups de conseil sur les consignes de tri ainsi que sur la prévention.

UNE ACTION DE PROXIMITE

Dans le cadre de sa politique environnementale, le SIRTOM du Laonnois a conduit en 2013 comme chaque année, des actions de formation, d'éducation et de sensibilisation auprès des usagers pour pérenniser le geste de tri, pour développer le tri et le recyclage ainsi que pour sensibiliser à la réduction des déchets, à la protection de l'environnement et à l'économie des matières premières.

Notre plan de communication cible 4 publics : le jeune public, le grand public, les étudiants et l'habitat collectif.

- **Jeune public :** Les enfants ont été sensibilisés par le biais d'animations adaptées en milieu scolaire :

1887 élèves, 74 enfants et 13 adultes en ALSH ont pu bénéficier de nos actions en milieu rural et urbain. De manière générale, plusieurs séances sont proposées alliant pratique et théorie. Les thèmes correspondent à l'environnement des déchets : les matières, le tri, le recyclage, l'histoire des déchets, l'atelier de fabrication de papier recyclé ainsi que la prévention des déchets, dont le compostage, le lombricompostage et le gaspillage alimentaire.

- **Grand public :** Le service communication a participé à vingt manifestions telles que brocantes et fêtes locales, 2621 personnes y ont été sensibilisées aux bonnes pratiques.

Par ailleurs, le SIRTOM procède à la publication et distribution du journal l'écho tri dans toutes les boîtes aux lettres à raison de deux numéros par an.

En parallèle des manifestations grand public et de notre bulletin d'information, 103 personnes dont des agents de collectivités ont bénéficié d'une information dans le cadre d'une réunion sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets ménagers.

Les étudiants : L'opération auprès des étudiants laonnois se poursuit afin de les sensibiliser au tri et à la prévention mais également leur donner les jours et heures de sortie de leur poubelle.
Des stands ont donc été installés à l'IUT et au lycée Paul Claudel. Une communication orale a été effectuée auprès de l'ensemble des BTS. Un porte à porte a également été réalisé dans leurs résidences d'habitation. Ce dispositif a permis de toucher 392 étudiants.

Habitat collectif : Des opérations de sensibilisation ont été renouvelées auprès des foyers de notre territoire.

En 2013, plusieurs secteurs ont bénéficié d'une communication de proximité : les collectifs des quartiers Champagne et Moulin-Roux, ainsi que les collectifs des Communauté de Communes de la Champagne Picarde et Villes Oyse.

Sur 2621 logements visités, 1219 (soit 46.5%) ont eu une explication orale. Pour les 1402 foyers absents lors de notre visite, un guide de tri a été déposé dans leur boîte aux lettres rappelant les consignes. Il est à noter que nos agents effectuent jusqu'à trois passages à des heures différentes. Pour ces actions ponctuelles de proximité, l'équipe de communication est renforcée par du personnel polyvalent formé.

Parallèlement, afin d'optimiser ce dispositif, nos interventions sont menées en concertation avec les bailleurs, les différents syndics et propriétaires privés.

Pour conclure, nous constatons que la présence du service communication sur le terrain est indispensable afin que les différents messages de consignes de tri ou de prévention des déchets soient entendus.

LES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

UNE SECONDE VIE POUR LES MATERIAUX RECYCLABLES ISSUS DE LA COLLECTE SELECTIVE

Matériaux	Tonnes triées	Equivalence en emballages triés	Economie en ressources naturelles	Equivalence en produits recyclés
PET Plastique transparent	645.88	16 997 368 bouteilles de 1,5L	537 532,33 litres de pétrole brut 157 922,55 m3 de gaz naturel 5 413,93 m3 d'eau 7 767,67 MWh d'énergie	503 802 couettes ou 1 259 505 pulls polaires ou 48 443 bacs de collecte
JMR	2056.46	28 562 500 boîtes de céréales	5 367,47 tonnes de bois 34 693,16 m3 d'eau 22 583,80 MWh d'énergie	4 870 658 emballages en carton pouvant contenir 6 bouteilles ou 9 254 250 boîtes à chaussures
BRIQUES	83.61	3 215 385 briques de 1L	165,70 tonnes de bois 789,60 m3 d'eau 391,29 MWh d'énergie	80 614 rouleaux de papier peint ou 470 250 rouleaux de papier cadeau ou 564 300 rouleaux de papier toilette
ACIER	213.96	2 351 648 boîtes de conserve	303,24 tonnes de minerai de fer 122,84 tonnes de coke 233,44 m3 d'eau 1357,24 MWh d'énergie	306,7 voitures ou 4 090 chariots de supermarché ou 262 914 boules de pétanque
ALUMINIUM	10.69	713 333 canettes de 33 cl	24,22 tonnes de bauxite 96,46 m3 d'eau 316,77 MWh d'énergie	1134 chaises ou 2836 vélos ou 5671 trottinettes
VERRE	3543	10 093 891 bouteilles de 75cl	2 338,78 tonnes de sable 1 913,54 m3 d'eau 3 882,21 MWh d'énergie	10 093 891 nouvelles bouteilles de 75 cl

Source calculateur Eco Emballages

ALIAPUR, FILIÈRE DE VALORISATION DES PNEUS USAGÉS

CERTIFICAT 2013 D'ÉCONOMIES ENVIRONNEMENTALES

Le recyclage des pneus usagés collectés en 2013 chez

SIRTOM DU LAONNOIS LAON

a permis d'économiser l'équivalent de :

156 332	10 868	122 892
litres d'eau	litres de diesel	kWh

CERTIFICAT D'EXCELLENCE 2013

ALIAPUR

fait à Lyon, le 10/02/2014

www.aliapur.fr

FILIÈRE DE VALORISATION DES PNEUS USAGÉS

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) : quelques chiffres clés

SIRTOM DU LAONNOIS (02)

616,0 tonnes de DEEE collectées en 2013

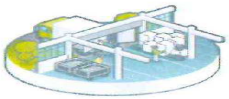

616,0 tonnes de DEEE collectées en 2013
Soit une évolution de 0,8% par rapport à la collecte 2012

soit 107 199 appareils électroniques

Votre performance est de 6,5 kg/ha/an

Milieu	Performance
Rural (< 70 hab/km²)	7,7 kg/ha/an
Semi-urbain (entre 70 et 700 hab/km²)	5,9 kg/ha/an
Urbain (> 700 hab/km²)	2,4 kg/ha/an

Strates de population	% CL*	Performance 2013
0 -12 000	40 %	8,1 kg/ha/an
12 000 -15 000	7 %	7,3 kg/ha/an
15 000 - 30 000	21 %	6,6 kg/ha/an
30 000 - 50 000	10 %	6,2 kg/ha/an
50 000 - 100 000	10 %	5,7 kg/ha/an
100 000 - 400 000	10 %	4,8 kg/ha/an
400 000 - 500 000	1 %	3,6 kg/ha/an
+500 000	1 %	3,1 kg/ha/an

** Sous contrat avec Eco-systèmes*

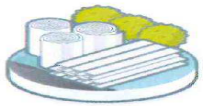

496 tonnes de matières recyclées
47 tonnes de matières valorisées énergiquement
Soit 543 tonnes valorisées

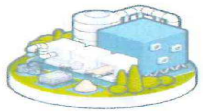

376 tonnes de CO_2 évitées
876 barils de pétrole économisés

eco-systèmes
le plus simple, c'est de recycler

LES INDICATEURS FINANCIERS

DEPENSES ET RECETTES

La structure des dépenses et leur évolution

		2012	2013	Evolution
	Dépenses de Fonctionnement	**9 499 173,92 €**	**9 790 724,37 €**	**3%**
Chapitre 011	Charges à caractères général	1 809 641,88 €	1 827 602,55 €	13%
Chapitre 012	Chages de personnel	3 421 085,61 €	3 382 165,29 €	-1%
Compte 65	tres charges de gestion courant	3 408 589,13 €	3 734 781,77 €	10%
Compte 66	Charges financières	172 277,89 €	197 174,99 €	14%
Compte 67	Charges exceptionnelles	39,97 €	252,34 €	531%
Compte 68	Dotations aux amortissements	567 969,98 €	648 747,43 €	14%
42	Sorti de l'actif	119 569,46 €	- €	-

		2012	2013	Evolution
	Dépenses d'Investissement	**1 837 767,20 €**	**2 224 079,53 €**	**21,02%**
	Opération d'ordre	124 944,52 €	36 528,59 €	-71%
Remboursement d'emprunt	Remboursement d'emprunt	525 442,58 €	606 635,33 €	15%
Opération n°1	Collecte du verre	221 839,02 €	7 843,37 €	-96%
Opération n°2	Aménagement de la décharge	1 516,50 €	- €	-100%
Opération n°5	Collecte selective	454 398,01 €	22 572,65 €	-95%
Opération n°6	Matériels de bureau et informatique	16 508,81 €	2 493,06 €	-85%
Opération n°8	Déchetteries	59 030,02 €	1 173 609,49 €	1888%
Opération n°9	Complexe	192 716,48 €	253 620,66 €	32%
Opération n°10	Communication	9 269,55 €	- €	-100%
Opération n°11	Prévention	125 926,45 €	120 776,38 €	-4%
001	Déficit antérieur reporté	106 175,26 €		-100%

Contribution versée à VALOR'AISNE en 2013 (année N*)

Centre d'enfouissement des ordures ménagères:

Année	2009	2010	2011	2012	2011/2012
Production en tonnes / an	18578	18635	22836,77	20821	-2015,77
Contribution en TTC par tonne	104,97 €	96,64 €	97,80 €	81,38 €	- 16,42 €
TOTAL TTC	1 950 132,66 €	1 800 886,40 €	2 233 436,11 €	1 694 450,41 €	- 538 985,70 €
Coût par habitant	5,67 €	9,24 €	10,97 €	17,95 €	6,98 €
TOTAL TTC	447 147,54 €	728 795,76 €	1 036 697,91 €	1 701 552,30 €	664 854,39 €
TOTAL TTC	2 397 280,20 €	2 529 682,16 €	3 270 134,02 €	3 396 002,71 €	125 868,69 €

* contribution N de Valor'Aisne calculée sur les tonnages de l'année N-1

ANNUITE DE LA DETTE

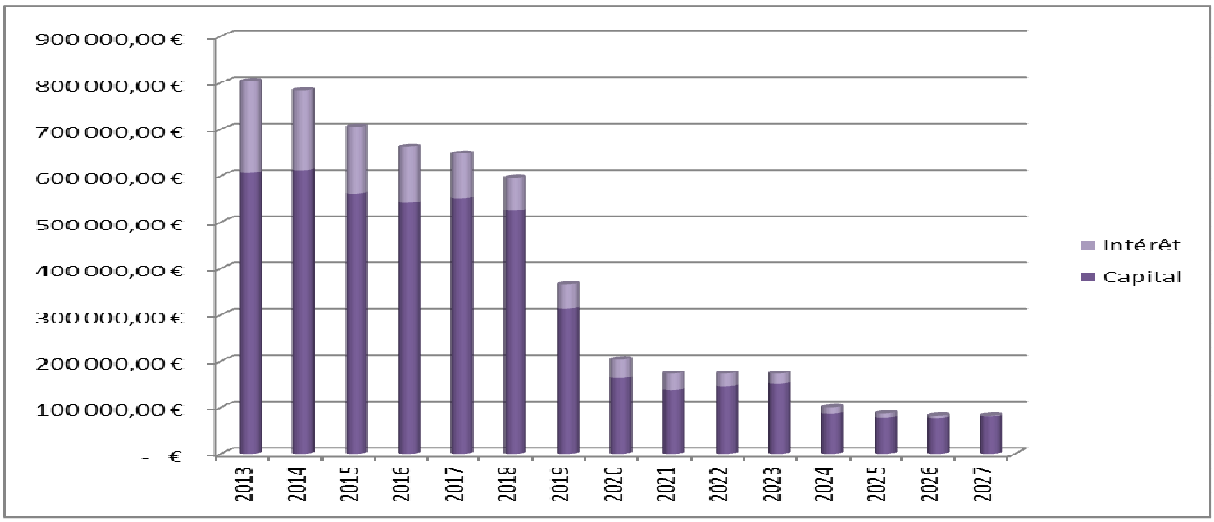

La structure des recettes et leur évolution

		2012	2013	Evolution
	Recettes de Fonctionnement	**11 468 115 €**	**12 773 313 €**	**11%**
Chapitre 013	Atténuation de charges	54 088,76 €	60 106,08 €	11%
Chapitre 70	Produits de services	878 278,87 € (1)	781 186,85 €	16%
Chapitre 74	Dotations et Participations	9 193 568,24 € (2)	9 419 707,51 €	16%
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante	108 674,37 €	458 233,61 €	322%
Chapitre 76	Produits financiers	- €	- €	-
042	Op d'ordre de transfert entre section	124 944,52 €	18 827,79 €	-85%
Chapitre 77	Produits exceptionnels	53 215,90 €	66 310,20 €	25%
Chapitre 002	Excédent antérieur reporté	1 055 344,30 €	1 968 941,04 €	87%

(1) dont 723 591,01€ de recettes de valorisation

(2) dont 1 639 118,26€ de recettes issues des éco-organismes

		2012	2013	Evolution
	Recettes d'Investissement	**2 395 629 €**	**880 631 €**	**-63%**
Chapitre 10	Fonds de compensation de la TVA	233 920,00 €	162 046,00 €	-31%
Chapitre 28	Amortissements	567 969,98 €	666 448,23 €	17%
Chapitres 23	Immobilisations en cours		20 736,89 €	-
Chapitre 16	Emprunts	900 000,00 €	- €	-100%
Chapitre 13	Subvention d'investissement	468,29 €	31 399,70 €	-
1068	Excedent de fonctionnement capitalisées	693 271,15 €	- €	-100%

Restes à réaliser 2013

Dépenses d'investissement : 27 362.00 €
Recettes d'investissement : 238 257,00 €

Les modalités de financement

Une contribution équivalant au besoin de financement net par habitant, votée par le comité syndical, est demandée aux communautés de communes et commune adhérentes du SIRTOM.

Pour 2013, elle est maintenue à 82€/hab/an. Elle finance le service complet collecte, déchetteries, prévention et traitement.

EVOLUTION DE LA CONTRIBUTION DES MEMBRES PAR HABITANT

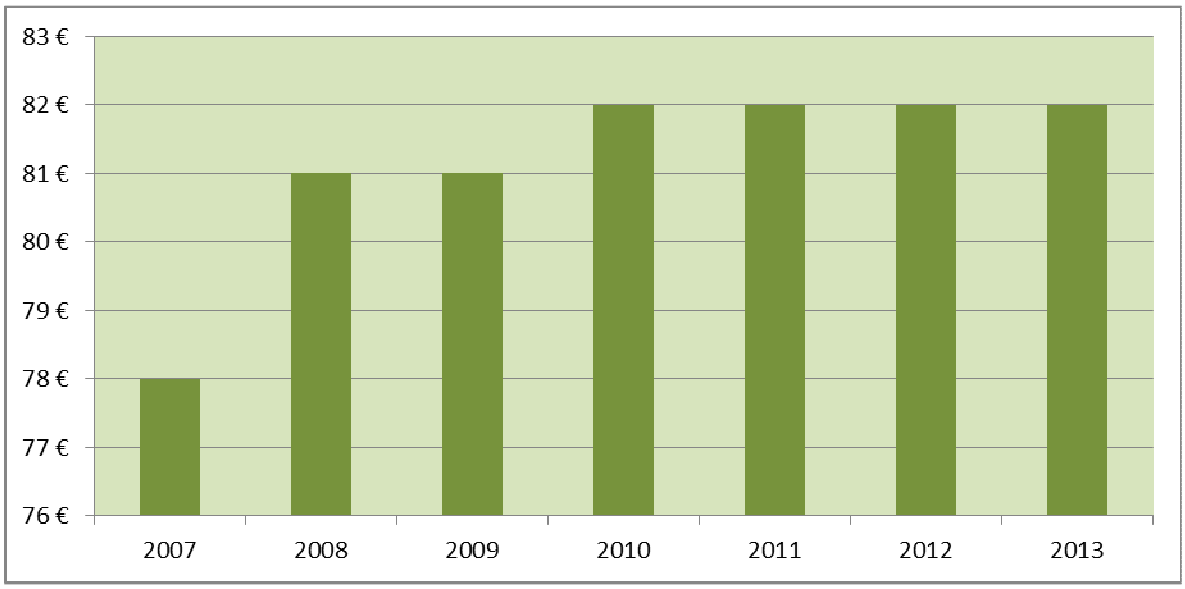

EVOLUTION DE LA CONTRIBUTION A LA TONNE ENFOUIE, VERSEE A VALOR'AISNE

EVOLUTION DE LA PART HABITANT, VERSEE A VALOR'AISNE

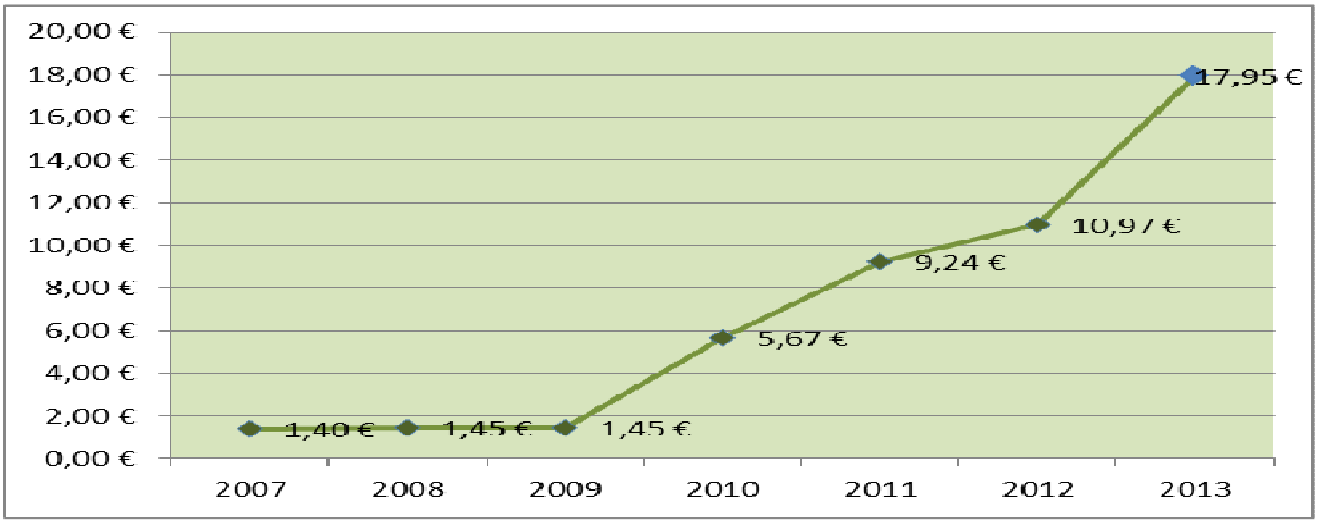

EVOLUTION DES PRIX HT DE REPRISE PAR FLUX VALORISABLE SORTI CENTRE DE TRI

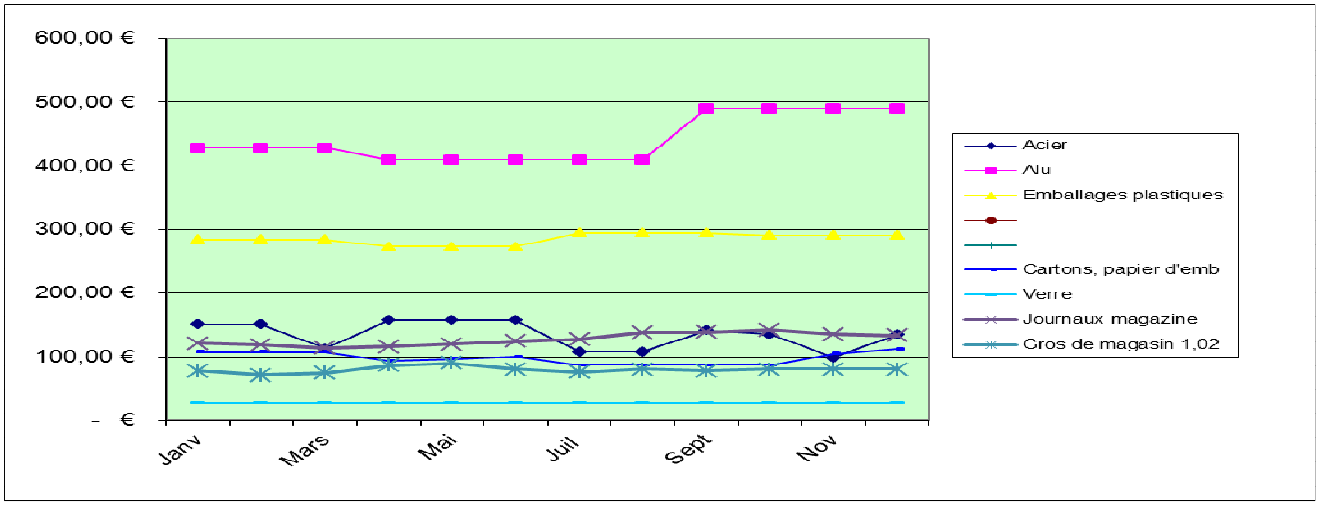

EVOLUTION DU PRIX DE REPRISE HT DE L'ACIER SORTI DES DECHETTERIES

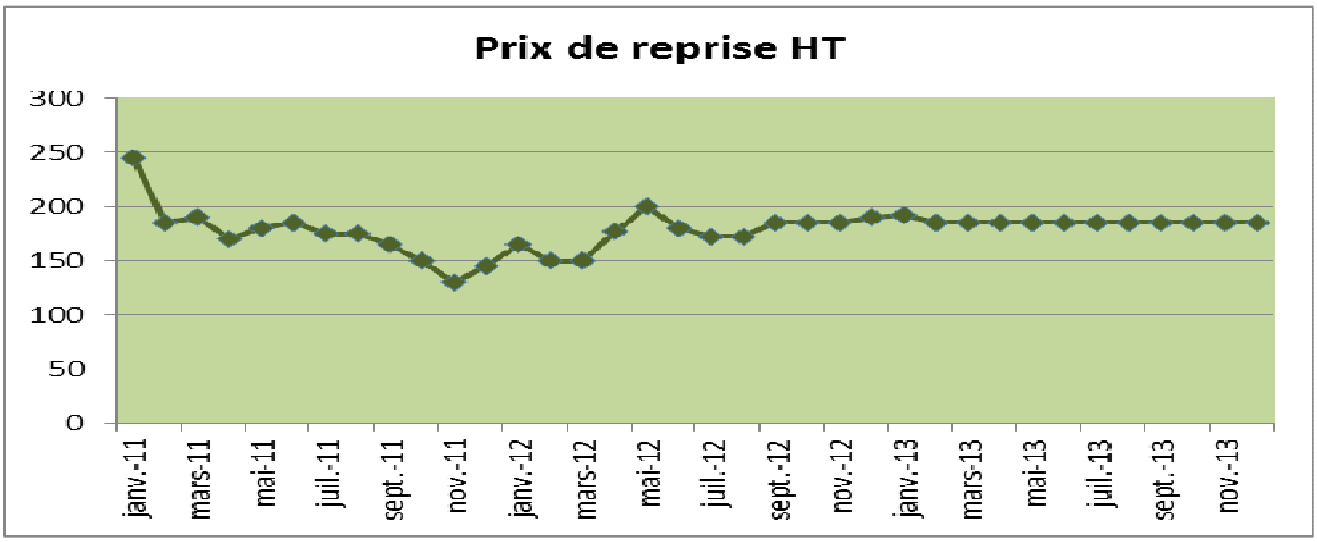

LES MOYENS HUMAINS

Activité	Objet	Personnel permanent au 31/12/13
Collecte	Assure le ramassage des déchets ménagers au porte à porte selon les fréquences définies par l'établissement	41 agents à la collecte dont 1 agent au verre
Déchetteries	Gardiennage, transport des matériaux vers les récupérateurs notamment	15 agents dont 1 à temps incomplet
Garage	Maintenance des véhicules et réparations mécaniques Entretien maintenance du site	3 agents
Entretien des locaux	Ménages des locaux Entretien des véhicules	3 agents dont 2 à temps incomplet
Maintenance des bacs	Dotation, réparation et remplacement des contenants	2 agents
Communication	Communication sur le tri, les déchetteries et la prévention	5 agents
Administration et encadrement	Administration et gestion du personnel	11 agents
Prévention	Programme Local de Prévention	1 agent
TOTAL		81 agents

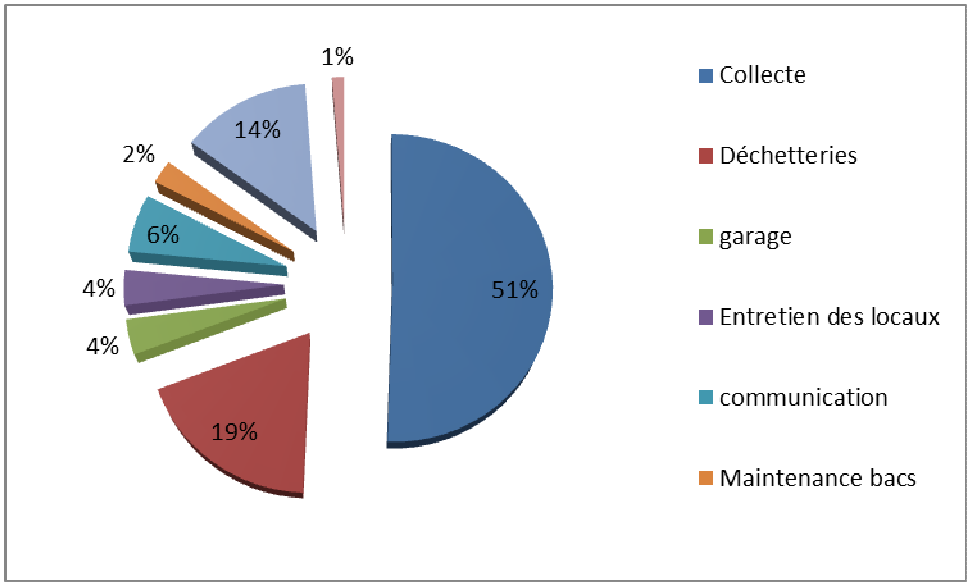

GLOSSAIRE

ADEME : Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

AV : Apport volontaire Bio déchets : Ils sont constitués des épluchures de fruits et légumes, des restes de repas, de pain, des filtres et marcs de café, sachets de thé et d'infusion, des coquilles d'œuf, des mouchoirs en papier, des papiers essuie-tout, des fleurs et plantes fanées d'appartement.

Centre d'Enfouissement Technique (CET) : C'est le lieu de stockage des déchets ultimes. Le terme de CET a été introduit pour se distinguer des décharges "d'hier". Les CET sont dotés de conditions d'exploitation et d'impacts contrôlés.

Collecte : Ensemble des opérations consistant à enlever les déchets présentés dans des récipients prévus à cet effet pour les acheminer ensuite vers un lieu de tri, de traitement ou de stockage.

Collecte sélective : C'est la collecte de certains flux de déchets préalablement triés selon leur matière constitutive par les producteurs pour un traitement spécifique. Contrairement à la collecte séparative, la collecte sélective ne comprend pas le ramassage des ordures ménagères résiduelles non valorisables.

Collecte séparative : C'est une collecte qui vise à séparer du flux des ordures ménagères une ou plusieurs fractions homogènes, en vue de leur valorisation matière ou énergie, de la fraction résiduelle non valorisable.

Compostage : Fermentation aérobie (en présence d'oxygène de l'air) contrôlée qui aboutit à la production d'un amendement organique : le compost.

DASRI : Déchets d'activités de soins à risque infectieux.

Déchet : Résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon. C'est aussi toute substance ou tout objet dont le détenteur se défait ou dont il a l'intention de se défaire.

Déchets assimilés aux ordures ménagères : Ce sont les déchets issus des activités économiques de l'artisanat, des commerces, des bureaux et petites industries ou établissement collectifs et utilisant les mêmes circuits d'élimination que les déchets ménagers non spéciaux. La loi prévoit leur prise en charge par les services communaux (loi du 15 juillet 1975) à condition qu'ils n'entraînent pas, eu égard à leurs caractéristiques et aux quantités produites, de sujétions techniques particulières et de risque pour les personnes et l'environnement.

DEA : Déchets d'Eléments d'Ameublement

DMA : Déchets Ménagers Assimilés, correspondent à l'ensemble des déchets produits par l'activité des ménages.

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) : Fraction des déchets ménagers présentant un ou plusieurs caractères dommageables pour l'environnement et/ou qui ne peut pas être éliminée par les mêmes voies que les ordures ménagères sans créer de risques lors de la collecte.

Déchets municipaux : Ensemble des déchets dont l'élimination doit être assurée par les communes par obligation légale.

Déchetterie : Equipement de collecte en apport volontaire, c'est un espace clos et gardienné où les ménages peuvent déposer gratuitement leurs déchets. Cette aire contribue à la disparition des dépôts sauvages.

DEEE : Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

Emballage : Le terme emballage regroupe toute forme de contenants ou de supports destinés à contenir un produit, en faciliter le transport ou la présentation à la vente. On distingue : les emballages ménagers et les emballages industriels et commerciaux

Encombrants : Déchets des ménages qui, en raison de leur volume ou de leur poids, ne peuvent être collectés de façon traditionnelle par le service de ramassage des ordures ménagères

GEM F : Gros Electroménagers Froid.

GEM HF : Gros Electroménagers Hors Froid.

Lombricompostage : Technique de compostage utilisant des vers de terre et se pratiquant dans un contenant à plusieurs plateaux appelé lombricomposteur.

Ménage : Individu ou groupe d'individus vivant sous le même toit.

Monoflux : type de collecte pour laquelle les déchets triès à la source sont collectés en mélange. (Exemple les journaux et les emballages séparés des autres déchets mais mis dans un même contenant)

OMA : Les ordures ménagères et assimilées comportent les déchets de collecte sélective (verre, emballages, journaux/revue/magazine), les ordures ménagères résiduelles et les bio-déchets collectées avec les ordures ménagères. Les déchets de déchetterie et les déchets verts en sont exclus.

Ordures ménagères : Fraction des déchets ménagers générée par les activités domestiques et prise en compte par la collecte régulière.

Ordure ménagère résiduelle : Déchet ultime ne pouvant être valorisé et allant à l'enfouissement, on l'appelle également queue de tri.

PAM : Petits Appareils en Mélange.

PAP : Porte à Porte.

Point d'apport volontaire : Site ou l'usager vient déposer les matériaux qu'il a triés.

Prévention des déchets : L'ensemble des mesures et des actions amont (notamment au niveau de la conception, de la production, de la distribution et de la consommation d'un bien) visant à réduire l'ensemble des impacts sur l'environnement et à faciliter la gestion ultérieur des déchets (notamment par la réduction des quantités de déchets produits et/ou de leur toxicité, ou par l'amélioration du caractère valorisable)

Refus : C'est la fraction des déchets qui n'a pas pu subir de valorisation au niveau du processus de tri, il s'agit des erreurs de tri.

SIRTOM : Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères.

www.sirtom-du-laonnois.com

Rejoignez-nous sur
facebook

IPNS SIRTOM DU LAONNOIS